

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SEMILLY**

-----  
**Séance du 13 octobre 2008**

L'an deux mille huit, le treize octobre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur **Christophe ROGI, Maire**.

Nombre de membres afférents  
au conseil municipal : 11

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres ayant pris  
part à la réunion : 10

**Présents : Christophe ROGI, Maire.**

**Jacky HENRIOT, Gilbert MONCHABLON, Adjoints.**

**Annick MONSEL, Sandrine LEBERT, Jean-Luc PIERON, Eliane DEMOUSSEAU,  
Jean-Pol HINCELIN, Fabien ROYER, Sabrina LE BON.**

**Date de la convocation**

**6 octobre 2008**

**Date d'affichage**

**15 octobre 2008**

**Absent : Monsieur DENISART Jérôme qui donne pouvoir général à monsieur ROGI  
Christophe pour tous les points stipulés à l'ordre du jour.**

Madame Sabrina LE BON a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 30

**Objet : affouages 2008/2009**

- Le tarif des affouages sera fixé en fonction du nombre d'affouagistes et des frais alloués à l'ONF estimés à 531 €.
- Sur une base de 20 affouagistes cela reviendrait à 27 € par affouage quelque soit le nombre de stères.
- L'attribution des affouages se fera par tirage au sort et le comptage au lot et non au stère.
- Inscription sur la liste affouagère : du 15 octobre 2008 au 25 octobre 2008.
- Le règlement sera distribué à chaque affouagiste.
- Le marquage aura lieu le samedi 8 novembre 2008, après-midi.
- Nomination des garants pour l'exploitation :
  - Monsieur HENRIOT Jacky
  - Monsieur MONCHABLON Gilbert
  - Monsieur HINCELIN Jean-Pol

**Objet : destination des coupes pour 2009 et 2010**

- Le conseil municipal accepte la proposition de l'ONF :
  - vente en régie des arbres de futaies affouagères par les soins de l'ONF dans la coupe n° 9 en 2010 et délivrance en 2009 du taillis, des houppiers et petites futaies aux affouagistes.
  - Vente à l'amiable en 2009, en petits lots de la coupe 17, par les soins de l'ONF.

**Objet : création d'une ZDE et étude d'implantation d'un parc éolien**

- Le conseil municipal accepte l'étude de l'implantation d'un parc éolien conjointement avec l'EPCI de Saint-Blin et demande à monsieur le Préfet de Haute-Marne de se prononcer sur le projet de création de ZDE.

**Objet : candidature à l'étude de faisabilité d'implantation d'un site de stockage de déchets radioactifs « FA-VL »**

- Le conseil municipal accepte à proposer la candidature de la commune pour la phase de présélection du futur centre de stockage FA-VL et que puissent être menées les premières investigations sur son territoire dans le but de vérifier la faisabilité du projet de stockage, sachant que cette candidature devra dans un second temps (fin 2010) être confirmée.

**Objet : demande d'ouverture de terrain par Madame LACHARPAGNE**

- Suite à la demande de Madame LACHARPAGNE et après consultation des services concernés, le conseil municipal décide d'envoyer un courrier aux deux riverains de la parcelle ZL 60 leur proposant :
  1. Bornage de cette parcelle dans la continuité des limites de leurs terrains respectifs, aux frais de la commune (par 10 voix pour et une contre).
  2. Vente des deux parcelles qui en découleront à chacun des riverains pour l'euro symbolique, les frais restants à la charge des acheteurs (11 voix pour).

**Objet : indemnités de conseil allouées au comptable du trésor**

- Le conseil municipal donne son accord pour l'attribution de l'indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor.

**Objet : suppléant au maire pour l'amicale des maires et adjoints du canton de Saint-Blin**

- Nomination d'un suppléant pour l'amicale des maires : monsieur MONCHABLON Gilbert

**Objet : aménagement sécuritaire de la RD 16**

- Après exposé du projet paysager du pôle technique de Chaumont concernant l'amélioration de la sécurité du RD 16, le conseil municipal donne un avis favorable (6 voix pour, 4 contre et une abstention).

**Objet : règlement pêche**

- En attendant la mise en place d'un règlement plus complet, le conseil municipal s'est prononcé :
  1. pour l'interdiction de la pêche à la mare aux gens extérieur.
  2. interdiction de la mare aux mineurs non-accompagnés ;
  3. stationnement interdit sur la pelouse.
- Le maire prendra un arrêté dans ce sens.

**Objet : cérémonie du 11 novembre**

- La cérémonie du 11 novembre 2008 aura lieu à 11 h00.

**Objet : questions diverses**

Repas de fin d'année :

- Le repas de fin d'année aura lieu le dimanche 14 décembre 2008. Des colis seront prévus pour les personnes résidant en maison de retraite ou à l'hôpital.

Remplacement de bornes à incendie :

- Le maire présente le devis proposé par Véolia-eau pour le remplacement de deux poteaux d'incendie dont le montant s'élève à environ 4700 €. Une décision sera prise ultérieurement.

Demande d'exonération de TF et TH pour le gîte :

- Le conseil municipal s'est prononcé favorablement concernant la demande de monsieur MONCHABLON, propriétaire d'un gîte rural au village :
  1. exonération pour l'année de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour la part revenant à la collectivité.
  2. exonération pour l'année de la taxe d'habitation.

Achat de matériel pour l'agent communal :

- Pour information : du matériel a été acheté à l'agent communal (bétonnière, échafaudage, petit matériel divers) et son atelier a été aménagé.

Aménagement de la cour du logement communal :

- La cour du logement communal - 4 rue du Collège - a été délimitée par un grillage et une porte d'entrée dont le coût s'élève à 700 €.

Animaux errants :

- A plusieurs reprises des plaintes ont été reçues en mairie concernant des chats errants ; le maire fait lecture d'un courrier du 11 octobre 2008 de Monsieur et Madame MOUCHOTTE, relatif à ce problème. Si le problème est toujours d'actualité à la prochaine réunion du conseil municipal, une convention sera passée avec la SPA pour piéger les animaux errants.

Ordures ménagères :

- Monsieur HENRIOT fait lecture du compte rendu de la réunion du SMICTOM ; pour information le SMICTOM envisage une augmentation de la taxe des ordures ménagères dans les années à venir.

Téléthon :

- Une réunion d'information aura lieu le mercredi 18 novembre 2008 à 20 h 30 à SEMILLY.
- Un concert sera donné à l'église de SEMILLY le 5 décembre 2008 à 20 h30.

Divers :

- Le conseil municipal décide de demander à l'agent communal de surveiller les semis sur l'ancien dépôt d'ordures (dégagement d'herbe et de ronces)

Affouages :

- Quelques affouages n'ont pas été terminés dans les délais ; le conseil municipal accorde des délais aux affouagistes sous réserve d'autorisation de l'ONF.

Village fleuri :

- La commune de SEMILLY a obtenu une fleur au concours des villages fleuris.